

21 - 07 : 03

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE HENANSAL  
SEANCE DU 12 Juillet 2021**

L'an deux mille vingt et un, le douze Juillet à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 07 juillet 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi; à la Mairie de HENANSAL, sous la présidence de Madame HERVO Sylvie, Maire.

**Étaient présents** : Madame HERVO Sylvie, Maire  
BESNOUX Jean-Luc Adjoint,

DURAND Pascal, BROUARD Catherine, BOURDEL Laurence, BAUDET Tanguy, FAY Arnaud, ANDRIEUX David, URFIE Anne-Sophie, Marion HINGANT, Sonia Le GUIRINEC, HAMON Jean-Baptiste, Régine OLERON

Nombre de conseillers	
- en exercice	15
- présents	13
- votants	14
- absents	1
- exclus	0

**Absents excusés** : Madame GESREL Nathalie et Monsieur GOUAULT Yvonnick représenté par Madame Marion HINGANT

**Secrétaire** : Madame Marion HINGANT

▪ **OBJET : CANTINE : REVISION DU PRIX au 1<sup>er</sup> Septembre 2021**

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur les prix des repas au Restaurant Scolaire dont les derniers tarifs ont été fixés par délibération du 9 Novembre 2021.

Ces tarifs doivent être revus pour une augmentation éventuelle lors de la prochaine rentrée scolaire 2021-2022.

Les tarifs seront ainsi révisés chaque année avant la rentrée scolaire et non plus par année civile.

Madame Le Maire demande au conseil de se prononcer sur les tarifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

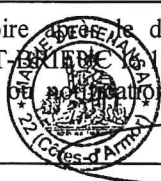
-Vu le décret n°2006-753 du 29 Juin 2006 paru au Journal Officiel du 30 Juin 2006 laissant la faculté de déterminer librement le prix du restaurant scolaire

**-DECIDE** de ne pas augmenter les tarifs de la cantine pour l'année scolaire 2021-2022 au 1er Septembre 2021

Pour rappel le prix du repas enfant : **2.75€** et le prix du repas adulte: **5.40€**

Fait et délibéré à HENANSAL les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de SAINT-GERMAY-le-Monial le 15 Juillet 2021 et publication de notification du 15 Juillet 2021



Le Maire,  
Sylvie HERVO

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



Le Maire,  
Sylvie HERVO